



Le 22 mars 2021

**HÔTEL DE VILLE**  
**05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE**  
Téléphone : 04.92.23.10.03  
courriel : info@ville-argentiere.fr

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 18 MARS 2021**

1

**PRÉSENTS** : Tous les membres en exercice sauf :

- Fabienne BIANCHI qui donne procuration à Sandrine REYMOND
- Carole ROBERT qui donne procuration à Marie-Noëlle DISDIER

**SECRÉTAIRE** : Guillaume PONCET

-----

**I- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2021**

⇒ A l'unanimité

**II – COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS**

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 18 février et le 18 mars 2021.

**III – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES**

- Délibérations statuant sur les comptes administratifs 2020 (CCAS, camping, eau, commune) ainsi que les comptes de gestion 2020 (CCAS, camping, eau, commune).
- Délibérations affectant les résultats des comptes administratifs 2020 (CCAS, camping, eau, commune).

- Délibération approuvant le budget primitif 2021 du CCAS.
- Délibération approuvant le budget primitif 2021 du camping.
- Délibération approuvant le budget primitif 2021 du service des eaux.
- Délibération approuvant le budget primitif 2021 de la commune.  
*2 votes « contre » : Marie-Noëlle DISDIER, Carole ROBERT, au motif que « Malgré notre demande nous n'avons pas eu de réunion, ni en commission élargie ni même en commission des finances, concernant le budget de fonctionnement. Cela aurait permis un débat et un arbitrage comme cela se fait pour les investissements. Ce budget de fonctionnement est pourtant essentiel car c'est celui qui dégage l'autofinancement qui nous permet d'investir ».*
- Délibération autorisant Monsieur le maire à mandater en 2021 les appels à cotisation transmis par les organismes auxquels la commune adhère.
- Délibérations autorisant Monsieur le maire à verser les subventions 2021 aux associations locales.
- Délibération arrêtant les taux des 2 taxes communales (foncier bâti, foncier non bâti) pour 2021.
- Délibération transférant l'opération annuelle « coup de pouce au permis de conduire » du budget général de la commune au budget communal du CCAS.
- Délibération renouvelant l'adhésion de la commune au Programme d'Engagement à la Certification Forestière (PEFC).
- Délibération sollicitant une aide financière auprès de l'État dans le cadre de la création d'un deuxième poste à la bibliothèque municipale.